



Christian Allemand
Secrétaire général
SNICS-FSU

Paris, le 7 octobre 2016

Brigitte Accart
Secrétaire Générale
SNIES-UNSA

Communiqué de Presse SNICS-FSU et SNIES-UNSA

Le SNICS/FSU et le SNIES-UNSA, représentant près de 96% chez les personnels infirmiers, appellent une fois de plus à une manifestation nationale le 17 novembre 2016 à Paris.

Alors que la loi de refondation de l'Ecole a été modifiée et notamment l'article L541-1 relatif aux visites médicales et examens de dépistages pour les enfants de 6 ans et 12 ans ;

Alors qu'un arrêté précise de manière très explicite le rôle de tous les professionnels de santé, médecins de famille, médecins de l'Education nationale et infirmières-iers de l'Education nationale dans le cadre de ces visites et dépistages,

Madame la Ministre de l'Education Nationale accepte par son silence que les recteurs d'académie produisent des notes de services qui vont à l'encontre de ces textes et ne visent, ni plus ni moins, qu'à reproduire une situation antérieure insatisfaisante.

Comment peut-on tenir deux discours et deux postures contradictoires ? Une circulaire académique qui ne souffrirait aucune dérogation et une circulaire ministérielle, un écrit que nous aurions le droit de ne pas suivre.

Une véritable consigne, exemple de désobéissance, est ainsi donnée à tous les personnels.

La loi de refondation de l'Ecole ainsi que la loi de santé récemment votée réaffirment la responsabilité entière de l'école dans le cadre de la santé des élèves.

Nos deux organisations s'opposeront à toute tentative de transfert vers d'autres ministères tant en matière de santé à l'Ecole que de compétences à l'égard des personnels infirmiers.

C'est pourquoi nos deux organisations appellent toutes-tous les infirmières-iers à désobéir à ces circulaires académiques, à manifester leur mécontentement à Paris le 17 novembre pour interpeller la Ministre de l'Education Nationale et défendre le droit à la santé des élèves au service de la réussite scolaire.

Contact Presse : Christian Allemand 06 87 95 84 32 pour le SNICS

Brigitte Accard 06 77 17 68 22 pour le SNIES